

**ENGAGEMENT MUTUEL DE COLLABORATION AVEC LES INFIRMIERS
LIBERAUX DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DES SOINS DE
DIALYSE PERITONEALE**

L'objectif de cet engagement est :

- Etablir une relation basée sur une confiance mutuelle
- Instaurer une communication efficace
- Partager des compétences spécifiques pour assurer la continuité des soins
- Collaborer avec l'équipe de formation à la prise en charge du patient

L'unité de formation de dialyse péritonéale s'engage à :

- Vous assurer une formation concernant les soins afférents à la dialyse péritonéale de M.....
- Réactualiser vos connaissances sous forme de formation continue.
- Vous transmettre toutes les informations ou évolutions concernant la prise en charge et le traitement.
- Vous assurer une permanence téléphonique pour répondre à vos questions.
- Mettre à votre disposition le matériel nécessaire.

M....., Infirmier libéral auprès de M..... s'engage à :

- Suivre la formation proposée en totalité.
- Respecter les prescriptions et les protocoles.
- Nous signaler l'arrivée de tout nouveau collaborateur et remplaçant afin que nous puissions assurer leur formation.
- Nous informer de tout changement de l'état de santé du patient.
- Assurer l'entretien du matériel mis à disposition.

Fait à

Le :

Le médecin :

l'infirmière formatrice :

l'infirmier formé :

Copie remise à M.....

ATTESTATION DE FORMATION

L'équipe infirmière de formation de dialyse péritonéale certifie que :

Mme, Melle, M.....

A suivi la formation théorique et pratique nécessaire à la prise en charge du traitement de dialyse péritonéale.

- au soin d'urgence
- à la dialyse péritonéale continue ambulatoire
- à la dialyse péritonéale automatisée

à

aux dates et heures suivantes :

Date :

Le médecin :

L'infirmière formatrice :